

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21367 - 79ÈME ANNÉE

Parution de « Être ou ne pas être, contribution à la philosophie réunionnaise »

Cette semaine doit arriver en librairie les premiers exemplaires de « Être ou ne pas être, contribution à la philosophie réunionnaise » de José Macarty, écrit en collaboration avec Paul Mazaka. Dans l'introduction de l'ouvrage, l'auteur explique qu'il existe une philosophie réunionnaise, avec ses spécificités liées à l'histoire et la culture du peuple réunionnais.

Une philosophie réunionnaise : après les travaux du Cercle philosophique réunionnais dont le regretté Lucien Biedinger était la cheville ouvrière, cette idée continue de faire son chemin et d'imprégner la pensée dans notre île. C'est ce que montre le dernier livre de José Macarty, écrit en collaboration avec Paul Mazaka : « Être ou ne pas être, contribution à la philosophie réunionnaise ».

« La philosophie réunionnaise existe parce qu'elle est avant tout une philosophie de la vie. Elle est née du tumulte de l'histoire et des accidents de la géographie. L'esclavage, l'engagisme, la résistance au colonialisme, la diversité du peuplement ont amené les habitants à élaborer des stratégies de lutte et de survie, à partager leurs cultures, leurs croyances, et ce dans une île exigüe où montagnes, remparts, cirques, pitons et volcans occupent une grande partie du territoire. Cette marche dans le feu a présidé à la naissance d'une philosophie », indique l'introduction de l'ouvrage.

« Le métissage et le marronnage constituent les deux déterminants principaux »

« Une philosophie qui est ni occidentale ni orientale mais réunionnaise et dont le métissage et le marronnage constituent les deux déterminants principaux. Le métissage comme mélange des cultures, des sensibilités, des courants de pensée et des coutumes contient l'idée que la vérité et la sagesse naissent des conjugaisons. Plus fondamentalement encore, le métissage, tel qu'il est vécu à La Réunion, se définit comme le dépassement des contraires. C'est par exemple la rencontre entre le visible et l'invisible,

entre le rationnel et l'imaginaire, entre le dit et le non-dit, entre le plein et le vide. Ces rencontres sont à l'œuvre, non seulement dans notre héritage génétique mais aussi dans notre patrimoine culturel : langue créole, cuisine, architecture, pratiques médicales où interviennent également les esprits et la magie. Ce métissage, en ce qu'il permet la rencontre des contraires, bouscule les notions de frontière entre les disciplines, de dichotomie ; il introduit la notion de continuum, de fertilisation croisée... », précise José Macarty.

« Capacité de transcender les contraires »

Et de préciser que : « Si la philosophie occidentale s'est structurée autour de la problématique d'être ou ne pas être ; la philosophie réunionnaise ignore cette opposition et affirme la nécessité d'être et de ne pas être. Cette capacité de transcender les contraires aboutit à des créations culturelles originales et complexes.

La capacité réunionnaise de dépasser les oppositions trouve sa plus parfaite illustration dans cette formule : « Nana in sèl Dié mé plizir zadorations ». Mais fondamentalement, c'est la capacité d'être dans plusieurs états à la fois, comme par exemple le fait d'être catholique et tamoul en même temps. On est dans la société officielle mais également derrière le rideau de canne. On participe aux rites de la société civile, mais dans le même mouvement, underground, on développe des pratiques particulières, des relations sociales propres, des solidarités, on expérimente un autre mode de vie... »

« Être ou ne pas être, contribution à la philosophie réunionnaise », un ouvrage pour tous, pour mieux nous connaître, à lire absolument.

M.M.

Après les pellets de bois importés d'Amérique du Nord, de l'huile de colza venant d'ailleurs

Les importations retardent la marche vers l'autonomie énergétique

Contraint par la loi de ne plus utiliser le charbon dans ses centrales du Gol et de Bois-Rouge, Albioma l'a remplacé par des pellets de bois importés d'Amérique du Nord. Pour sa part, EDF va importer une biomasse liquide à base d'huile de colza achetée au groupe français Avril pour alimenter la centrale thermique du Port. Ces deux entreprises extérieures disposent d'un quasi-monopole de la production d'électricité à La Réunion, et ces deux décisions retardent la marche vers l'autonomie énergétique de La Réunion. Elles maintiennent notre île sous la dépendance de produits importés pour produire de l'électricité alors que La Réunion est une mine d'énergies renouvelables qui n'attendent qu'à être valorisées. Comment expliquer que l'autonomie énergétique des Réunionnais ne soit pas, dans les actes et la durée, la priorité de ces deux sociétés implantées à La Réunion ?

Comment concilier la décarbonation de la production d'électricité et le maintien de la structure de production ? Tout simplement en continuant à importer de sources d'énergie primaire. C'est ce que font Albioma et EDF, deux sociétés extérieures à La Réunion qui ont un quasi-monopole de la production d'électricité dans notre pays.

EDF change de fournisseur de carburant importé

La loi impose de ne plus utiliser de charbon dans les centrales d'Albioma, la filiale du fonds de pension américain importe alors d'Amérique du Nord des pellets de bois.

Mercredi, ce fut au tour d'EDF de dévoiler sa stratégie dans le domaine. La société française va en effet importer une « biomasse liquide » à base d'huile de colza pour alimenter la centrale thermique du Port. « EDF a conclu un contrat d'approvisionnement avec la société Saipol, filiale du groupe Avril », indique La 1ère. Autrement dit, fondamentalement, rien ne va changer. EDF change de fournisseur de carburant importé, passant d'un groupe extérieur à un autre groupe français, Avril.

Pourtant, la volonté de décarbonation de l'industrie

ne date pas d'hier. Ces deux sociétés avaient tout le temps pour explorer et mettre en oeuvre une production d'énergie réunionnaise avec comme source primaire les énergies renouvelables disponibles en abondance dans notre île. Or, ces importations traduisent une orientation qui ne date pas non plus d'hier.

L'ARER avait démontré l'inutilité de la centrale thermique du Port

Rappelons qu'avant 2010, quand Paul Vergès était président de la Région Réunion, il était question du remplacement de l'ancienne centrale thermique du Port par une nouvelle en projet près du Port Est. L'Agence régionale de l'énergie Réunion (ARER), présidée par Paul Vergès, avait alors réalisé une étude démontrant qu'il était tout à fait possible de se passer de cette centrale thermique car La Réunion avait le potentiel suffisant en énergies renouvelables d'une part, et en économie d'énergie d'autre part.

De plus, les communes du Port et de La Possession, alors dirigées par des membres du Parti communiste réunionnais, s'étaient opposées à ce projet au nom d'un engagement d'EDF à ne plus construire dans ce secteur d'installations suite à celle de la Turbine à combustion. (Voir Témoignages du 18 octobre 2007). La réaction d'EDF, membre de l'ARER, ne s'était pas fait attendre : interdiction à l'ARER de faire des études de ce genre à l'avenir. Depuis, l'ARER n'existe plus, supprimée par Didier Robert à son arrivée à la présidence de la Région Réunion, et une centrale thermique fonctionnant avec des carburants importés a été construite par EDF à côté du Port Est. Dès le départ, l'accent avait été mis par EDF sur la possibilité d'utiliser des carburants type éthanol dans la centrale, ce sera donc chose faite dans quelques semaines.

Illustration du système néocolonial

Ces choix d'Albioma et d'EDF rappellent aux Réunionnais une des conséquences du système néocolonial qui maintient notre île dans le sous-dévelop-

pement : le contrôle des principaux moyens de production par des sociétés extérieures à La Réunion. C'est le cas dans le domaine de l'énergie, c'est aussi la même situation dans l'industrie de transformation de l'or vert de La Réunion, la canne à sucre. Fort heureusement, les progrès technologiques permettent d'envisager une alternative.

La Réunion mine d'énergies renouvelables

En effet, La Réunion est riche en énergies renouvelables. Le développement de l'énergie solaire grâce à l'autoconsommation est un premier pas vers cette souveraineté énergétique. Ceci permet aussi de faire baisser les factures de 70 % comme l'a rappelé la Sec-

tion PCR de Saint-Denis. D'importantes économies d'énergies sont également possibles. Il suffit par exemple de constater le gaspillage entraîné par l'utilisation de climatiseurs dans de gigantesques centres commerciaux ouverts aux quatre vents.

Enfin, ne serait-il pas souhaitable que l'utilisation d'énergies renouvelables disponibles en abondance puisse être la priorité des propriétaires des outils de production et des gestionnaires de réseau ? En leur temps, l'ARER et le PRERURE avaient montré comment l'énergie thermique de l'océan, gratuite et illimitée, pouvait remplacer le charbon par exemple. Mais aujourd'hui, le centre d'intérêt principal d'Albioma et d'EDF est-il la marche vers l'autonomie énergétique de La Réunion ?

M.M.

Restructuration urbaine à Saint-Denis : « À la mémoire de Vauban »

Certains quartiers, comme les Camélias, le Chaudron ou Vauban abritent des immeubles construits dans l'urgence afin de répondre à un accroissement de la population au cours des années 60-70 et pallier les nombreux bidonvilles. Or, avec le temps, ces logements sont devenus vétustes et insalubres, et leurs habitants sont confrontés à des difficultés socioéconomiques.

C'est ainsi, en 2019, que la Ville de Saint-Denis se lance dans un projet de rénovation urbaine (PRUNEL) conséquent, concernant trois quartiers : le bas de la rue Maréchal Leclerc, le Butor et Vauban. Le but est qu'à terme, ces quartiers puissent redécouvrir un cadre de vie plus agréable, tout en se développant économiquement.

Redonner toute son attractivité, tout en valorisant la mémoire du quartier d'antan, tel est l'enjeu du projet. C'est pourquoi, la capitale a lancé une journée de valorisation de quartier à Vauban ce jeudi 4 octobre. Avant de démolir les habitations devenues vétustes,

les habitants du quartier étaient invités à célébrer les moments de vie passés. L'idée n'est pas d'effacer, mais de se souvenir pour mieux reconstruire.

Depuis 2022, un travail artistique a notamment été réalisé sur les murs et les cages d'escaliers de la cité SIDR de Vauban 1 par le graffeur Eko. Dans la continuité de cette valorisation par l'art, une demi-journée a été organisée ce mercredi 4 octobre. Exposition de photos, d'objets lointains ou encore divers ateliers étaient proposés pour échanger et partager des anecdotes entre gramounes et marmailles. Le but est que les histoires passées continuent de vivre encore demain.

Vauban s'offre une nouvelle jeunesse. Saint-Denis veut transformer, non pas pour supprimer et oublier, mais pour valoriser l'identité des quartiers. Les trois quartiers intégrés dans PRUNEL obtiendront le label écoQuartier, au cœur d'une Ville plus verte et plus durable, afin d'offrir un environnement quotidien plus apaisant à ses habitants.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Violens dann lékol : tolérens zéro

Dopi la rantré lékol sèt ané na rienk maléré sor y arriv. La komans dann vakans kan nou la vi dann télé, in lassistante maternel la tape inn ti marmaye dé zan. Mézamis sa té triss é en mêm tan y fé ankolèr a ou, kan wi wa sa. Lo paran la porte plinte, ni koné pa kossa la fé.

Débi la rantré sé la mor Shana, ke la mark à nou. Aprè sa la pi arrêté di tou. Somène passé, la zistis la lans in lankèt pou lo viol in fi i sava kolèze. Marmaye y jèt galé gratuiteman dessi domoun, na in madam 25 ans lé mor ièr. Talèr la prison sra rempli ek minèr.

Vréman nout sossité lé malade. La zistis va fé son travaye, mé y fo la sossité osi y fé la siène. Y fo rode la koz so maladi la, parse li va fini par détrui toute nout bande zène marmaye. Kossa la spassé pou ariv la ? Kossa y fo fé pou arèt sa ? En tou ka lé irzan.

Na marmaye lé violan, é na sèt lé violanté. Moin la rapel à zot zistoire la spassé ek lassistante maternel y tape inn ti zanfàn dé zan. Zot la entendi lo prof eps la tape in Zélèv parse lo zélève la rire kan li la gingn in coup d'galé. Zot la entendi osi lo sirvéyante lékol Salazie la tape in marmaye 10 ans. Dan lo mêm somène in boug y fonsé dessi kolézien ek son loto. Mi oublé sa spé.

Mé oté la osi lé pa bon. I doi pa fé zistis ou mêm, fonsé dessi marmaye ek loto par ekzanp. Y doi pa profite in pozission dominan pou abiz dessi lo pli pti. Dann lékol, ou o zabor, na poin personn na droi tape marmaye. Ladsé, ni doi avoir in tolérens zéro. Pa kestion lo pli gran y itilize la violans pou règ in sitiassion. Satiman Korporel lé interdi par la loi é sa lé pa in méthode pou édik zanfàn. En tou ka, sé pa in modèlè lédikassion konmsa nou vé pou nout zènès.

Ni artrouv.

Justin